

*Sous embargo jusqu'au 15 mai, 20 h*

## COMMUNIQUÉ

### ÉTATS FINANCIERS 2022 SOUS LE SIGNE DE LA CONTINUITÉ AVEC UN SURPLUS DE 4,6M\$

**Baie-Comeau, le 15 mai 2022.** – Produits par la direction des ressources financières et matérielles de la Ville de Baie-Comeau et audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés au 31 décembre 2022 seront déposés aux élus municipaux lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 15 mai, 20 h.

#### CONTINUITÉ : DÉPENSES CONTRÔLÉES ET REVENUS NON BUDGÉTÉS

La Ville de Baie-Comeau a expliqué que sa stratégie a encore une fois été profitable en dévoilant, à nouveau cette année, des états financiers positifs menant à un **surplus de 4,6 M\$**.

D'abord, l'appareil municipal a bien contrôlé ses dépenses en utilisant **508 646 \$ de moins** que son budget prévu de 69,8 M\$. Puis, avec des revenus non prévisibles au budget qui se concrétisent, s'élevant à **3,3 M\$**, la Ville améliore sa marge de manœuvre financière pour les prochaines années. Voici les principaux volets :

- Transferts (TECQ, transport collectif, PRQ, entente culturelle, etc.) : 1,4 M\$
- Intérêts : 929 630 \$
- Imposition de droits : 554 670 \$
- Revenus variés : 349 100 \$

« Notre stratégie fonctionne. Nous sommes rigoureux pour le contrôle des dépenses et je félicite les employés municipaux à ce propos. Puis, nous sommes prudents et responsables avec les revenus en ne budgétant pas à l'avance des revenus potentiels mais non confirmés », a affirmé monsieur Michel Desbiens, maire de Baie-Comeau, en répétant que le développement économique demeure la priorité de son début de mandat.

#### SURPLUS CUMULÉ

Rappelons qu'à l'automne 2021, lors de la préparation du budget 2022, un montant de 3,4 M\$ du surplus cumulé a été inscrit au budget afin de l'équilibrer. Cette somme doit être affecté dans l'année et, si nous n'en avons pas besoin, elle retourne dans l'excédent de fonctionnement en fin d'année. C'est ce qui s'est produit en 2022 et, au final, le surplus cumulé de la Ville de Baie-Comeau est maintenant de **9,7 M\$ au 31 décembre 2022**.

« Depuis quelques années, par prudence, la Ville affecte 50 % du surplus cumulé à ses prévisions budgétaires annuelle. Cela permet de balancer le budget, limiter la hausse du compte de taxes et conserver une marge de manœuvre nécessaire pour planifier des investissements. L'objectif est une saine gestion et d'être prêt à poursuivre nos projets même si nous devons faire face à de mauvaises surprises », a poursuivi M. Desbiens.

## **DETTE**

Au 31 décembre 2022, la **dette à la charge des citoyens s'élevait à 49,5 M\$, en baisse de 2,9 M\$**. « La gestion de la dette est également sous le signe de la continuité à Baie-Comeau : elle s'abaisse pour mieux nous positionner face à des investissements stratégiques en immobilisations qui se profilent à l'horizon », a poursuivi le maire. Enfin, mentionnons que la dette totale de la Ville se situe à 74,1 M\$, en baisse de 4,3 M\$ comparativement au 31 décembre 2021.

- 30 -

Source : Mathieu Pineault, directeur  
Service des communications et du tourisme  
418 296-8195